



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC PARIS PELLEPORT 62 AVENUE GAMBETTA 75020 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mme SESTER Helene, représentant de la société A COEUR BOIS S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 122 RUE AMELOT 75011 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Mme SESTER Helene
Nombre d'actions : 1 000
Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

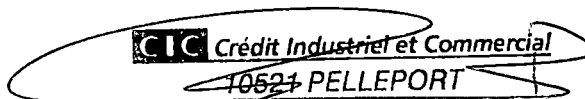
La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lyes BAHLOULI
Chargé d'Affaires professionnels

JST141


CIC *Crédit Industriel et Commercial*
10521 PELLEPORT
62 avenue Gambetta - 75020 PARIS
Tél. 01 53 35 43 97 - Fax 01 40 32 41 19
Email : 10521@cic.fr